
EDITORIAL

Cet éditorial sera essentiellement consacré à quelques informations concernant les activités du réseau national des IREM au cours de l'année scolaire 1996-1997.

En plus des moyens en HSA qui sont attribués localement par les Rectorats, les IREM bénéficient de moyens nationaux en provenance de la DLC (Direction des Lycées et Collèges), de la DE (Direction des Ecoles), de la DISTNB (Direction de l'Information Scientifique, des Technologies Nouvelles et des Bibliothèques) et de l'INRP (Institut National de Recherche Pédagogique).

La DLC a mis à la disposition des IREM des HSA et des moyens financiers afin d'effectuer des travaux de recherche sur des thèmes importants tels que : Liaisons école-collège, 3ème-2nde, lycée-post-bac, Modules en 2nde et 1ère, élèves en difficultés et établissements sensibles, évaluation, démonstration, statut de l'expérimental et modélisation, statistique et probabilités, Epistémologie et Histoire des Mathématiques, Enseignement

en lycée professionnel et en lycée technique, Mathématiques en Europe, Education spécialisée.

Parmi les documents produits dans le cadre de ces recherches, certains sont diffusés nationalement par le Ministère ; c'est le cas par exemple de la brochure d'accompagnement des nouveaux programmes de 6ème.

Les moyens en HSA attribués par la DE sont consacrés à des recherches sur l'enseignement élémentaire et la formation des professeurs d'Ecole. Les HSA de la DISTNB sont essentiellement consacrées à des recherches sur l'utilisation de l'Informatique dans l'Enseignement des Mathématiques.

Enfin, le thème de la Recherche subventionnée par l'INRP est : «L'écrit au Collège».

EDITORIAL

L'ADIREM tient à renforcer ses liens avec ses partenaires traditionnels : APMEP (Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public), CFEM (Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques), et l'Inspection Générale de Mathématiques, et à développer ses relations avec la SMF (Société Mathématique de France), l'UPS (Union des Professeurs de Spéciales).

Une convention vient d'être signée avec l'APMEP concernant «PUBLIMATH». Il s'agit d'une base de données : publications IREM, APM, livres scolaires, publications pédagogiques et didactiques de pays francophones. Une commission mixte IREM-APM travaille sur ce projet, auquel est associée également la Commission Inter-IREM «Images et Math». Cette base de données sera utilisable dans quelques mois.

Les problèmes de l'Enseignement des Mathématiques dans le Post-Bac préoccupent l'ADIREM, qui souhaite donc mobiliser sur ce thème le plus grand nombre possible de collègues de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement Supérieur. Un colloque «Liaison Lycée-post Bac» est prévu en 1998.

Nos collègues de l'Ile de la Réunion ont fait part à l'ADIREM de leur volonté de créer un IREM. Cette demande a été accueillie très

favorablement par l'ADIREM qui suit activement ce dossier.

Les IREM sont pris comme modèle dans de nombreux pays étrangers. Ainsi, par exemple, un IREM sera vraisemblablement créé au Costa-Rica. L'ADIREM, soucieuse d'encourager les relations internationales, a émis un avis très favorable à ce projet ; chaque IREM de France fera parvenir ses publications à nos collègues du Costa-Rica. La revue Repère, bien sûr, leur sera adressée.

Suite à de récents contacts avec le Bureau des Programmes et de l'animation pédagogique de la DLC, Monsieur le Directeur des Lycées et Collèges nous a fait part de son souhait d'établir une véritable coopération entre l'ADIREM et le bureau des Programmes de la DLC. Le principe d'un travail prospectif sur les grandes orientations des programmes de mathématiques a été retenu, ainsi que les deux points suivants : suivi des programmes (sens, utilité, modalités), impact des nouveaux matériels pédagogiques.

Je ne saurais terminer ces quelques lignes sans remercier vivement, au nom de tous les IREM, les membres du Comité de Rédaction de «Repères», la revue des IREM, et tout particulièrement Evelyne BARBIN, Rédactrice en Chef.

André ANTIBI, Président de l'ADIREM.